COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Bièvre Est RÉGIE DES EAUX

EAU : PRÉSERVER LA RESSOURCE ET S'ADAPTER AUX BESOINS DES USAGERS EN MATIÈRE DE FACTURATION

Fin de la régie d'encaissement

Bièvre Est assure le recouvrement des factures d'eau sous la responsabilité de la trésorerie locale depuis 2021. Durant cette période, les activités de la trésorerie de Le Grand-Lemps et Biol ont été transférées au Service de Gestion Comptable (SGC) de Bourgoin-Jallieu. Ces changements ont impliqué pour certains usagers des relances déroutantes d'anciennes dettes. Un bilan d'activité de la régie des eaux de Bièvre Est dressé avec les services de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) a permis de pointer les éléments suivants :

- la régie d'encaissement a permis le déploiement de nouveaux moyens de paiement,
- une accumulation d'impayés et un allongement du délai de recouvrement contentieux par le SGC en cas d'impayés,
- les coûts d'édition et d'envoi des factures et relances supportés par Bièvre Est ont augmenté de façon significative.

Forts de l'évolution technologique des services de l'État en matière de dématérialisation, Bièvre Est et la DDFIP, ont décidé la fin de la régie d'encaissement au 31 décembre 2023.

À compter du 1er janvier 2024, les factures seront envoyées directement par la DDFIP. Les factures seront à régler auprès du SGC de Bourgoin-Jallieu (Trésor public).

La régie des eaux de Bièvre Est ne se chargera plus d'encaisser les factures (sauf travaux et prestations de contrôle/entretien). Bièvre Est restera cependant le point d'entrée pour la prise en charge des réclamations sur facture.

Notez que les moyens de paiement actuels sont maintenus, en particulier le paiement en ligne, la mensualisation et le règlement à échéance.

Bièvre Est et la régie des eaux restent mobilisés et à votre écoute pour traiter les situations litigieuses.

État des ressources : tous responsables

Conscient du changement climatique et des tensions sur les ressources en eau, Bièvre Est agit sur la préservation de la ressource en menant une campagne active de recherche de fuites, investissant 2,4 M€ sur 5 ans pour le renouvellement de 8 km de conduites d'eau potable et suivant en temps réel la qualité et la quantité des ressources.

Ces efforts sont bénéfiques puisqu'ils ont permis la réduction des pertes en eau de 15 % en 5 ans, la stabilisation des prélèvements au même niveau que celui de 2019, l'autonomie de notre territoire à 85 %, l'augmentation limitée de la facture d'eau malgré une inflation importante des coûts de production.

Bièvre Est prévoit d'investir plus de 15 M€ sur 10 ans afin de moderniser les réseaux et les équipements de distribution mais aussi pour sécuriser la chaine de distribution.

Retrouvez l'état des restrictions et les bons gestes à adopter en temps réel sur https://vigieau.gouv.fr.

Travaux achevés à la STEP

Les travaux de mise en conformité de l'assainissement du nord du territoire démarrés en 2021 se sont achevés au printemps 2023. Un équipement de traitement performant assainit désormais les eaux usées de Bizonnes / Burcin et Châbons. Sous surveillance du constructeur et d'un exploitant privé pendant plusieurs mois, l'équipement atteindra ses performances optimales avant la fin de l'année.

Les eaux usées de Flachères sont transférées à la station d'épuration de Charpillates sur le territoire voisin de Bièvre Isère Communauté. Les anciens lagunages seront curés et nettoyés avant leur désaffection et leur réaffectation à d'autres usagers.

Initié par le Syndicat Intercommunal de la Région d'Apprieu, Bièvre Est travaille à un programme de sécurisation de la distribution d'eau potable sur Apprieu-Colombe. **Après une restructuration importante déjà réalisée sur Apprieu, les travaux se concentrent sur la commune de Colombe. La construction d'un nouveau réservoir de 200 m³ et d'un surpresseur d'alimentation vont débuter à la fin de l'année.**

Bièvre Est COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes de Bièvre Est
Régie des eaux - Service relations usagers

Parc d'activités Bièvre Dauphine, 1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe
Tél. 04 85 36 01 00 - mail : regiedeseaux@cc-bievre-est.fr
Votre espace abonné en ligne : https://eau.cc-bievre-est.fr
Accueil public : lundi 14h à 17h, du mardi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h